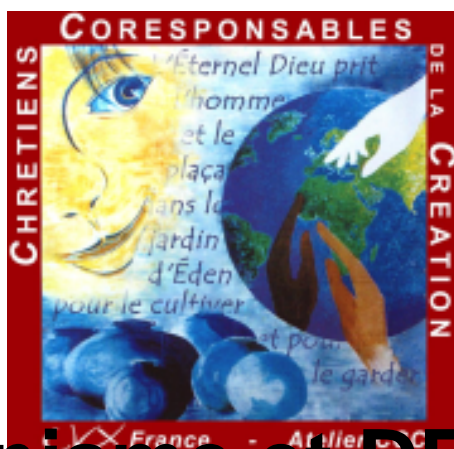


<http://ccc.cvxfrance.com/Eco-organisme-et-DEEE-no97>



Eco-organisme et DEEE (n°97)

- Chroniques -



Date de mise en ligne : lundi 9 novembre 2009

Copyright © Atelier CVX CCC - Tous droits réservés

Depuis le 15 NOVEMBRE 2006, on a vu apparaître sur les étiquettes des appareils électroménagers, 2 montants : le prix de l'appareil et l'éco-participation.

Cette éco-participation n'est pas une taxe : elle est versée intégralement à un éco-organisme dont la mission est d'organiser la filière des DEEE. Ce sont les Déchets d'Equipement Electriques et Electroniques (à l'exception des lampes qui, elles, vont dans une autre filière).

Ces éco-organismes doivent être agréés par les services publics. Leur mission est d'intérêt général : ils se doivent de mettre en place un dispositif pour collecter, dépolluer et recycler les DEEE sur tout le territoire français, en lien avec les producteurs, les distributeurs, les collectivités locales, les prestataires logistiques et le grand public.

ECO-SYSTEMES est l'un d'eux.

Concrètement, en tant que consommateur, après m'être posé la question : « Ai-je vraiment besoin de ce nouvel appareil ? »...si la réponse est 'oui', la question suivante sera : « Que vais-je faire de l'ancien ? Peut-être n'est-ce pas utile de le stocker chez moi ? »

3 possibilités s'offrent alors :

- Si l'appareil fonctionne, on peut le confier à EMMAÜS : il sera réemployé.
- Sinon, on l'apporte au vendeur qui est tenu de le reprendre sur le principe de 1 pour 1.
Si on a plusieurs appareils à éliminer, ce sera dans une déchèterie après avoir vérifié qu'elle possède un tri sélectif.

ENVOI est partenaire d'ECO-SYSTEMES : c'est une entreprise de réinsertion par l'activité économique basée à Toulouse et à Colomiers, dans la banlieue proche. J'ai eu l'occasion d'aller la visiter récemment.

Elle emploie 120 salariés dont une soixantaine en insertion.

Une de ses activités est justement la dépollution et la déconstruction de petit électroménager et de téléviseurs à écrans cathodiques. Dans ces grands hangars, les normes de sécurité sont sévères : masques, visites médicales fréquentes, pas de balayage pour ne pas soulever la poussière...car tous ces appareils contiennent des matières hautement toxiques.

On y trouve d'un côté les plastiques, ailleurs les métaux, ailleurs encore tous les fils électriques ou les écrans concassés....

Cette entreprise traite actuellement 200 tonnes par mois !

Comme on peut le constater, le développement durable est au coeur de l'entreprise.

Permettre la collecte et le recyclage des DEEE, c'est agir pour la protection de la nature et économiser les ressources naturelles mais aussi permettre à des personnes dans des situations difficiles de trouver le chemin de l'emploi.

Des conseillers en insertion professionnelle accompagnent chacun pour lever les freins à l'emploi, établir le projet professionnel et préparer à l'embauche.

ENVOI a aussi une activité commerciale de dépannage d'ordinateurs et de vente : les meilleurs appareils qu'AIRBUS remplace sont révisés et vendus avec garantie au tiers du prix environ. Quand on veut en acheter un, pensons-y !

Pour Radio Présence